



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-047

**Nombre de Conseillers :**

- En exercice : 23
- Présents : 13
- Votants : 17

**Date de convocation du Conseil Municipal :** 23 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

**POUVOIRS :** Mme MUNOZ Marie-Thérèse à Mme CANTIER Nadège – Mme GALLO Anne à M. CHEVALIER Mickaël – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

**EXCUSES :** M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

**ABSENTS :** M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme ROMERO-PORTRAT Manuela.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT 2023**

Monsieur Michel BONNEAU, 4<sup>ème</sup> Adjoint, explique que le Fonds Vert annoncé le 27 août 2022, par Madame la Première Ministre Elisabeth Borne, et effectif depuis début janvier 2023, est un dispositif inédit pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

À ce titre la ville de Torcy souhaite déposer un dossier de demande de subvention :

#### **Passage au LED de l'éclairage de trois équipements sportifs municipaux (Gymnase du Lac, Gymnase du Vilet, terrain stabilisé)**

Catégorie d'investissement Fonds Verts : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux.

Plan de financement prévisionnel :

- **Coût HT de l'opération (prévisionnel) : 110 445 €**
- Subvention Département (AAP 2023) : 25 000 € (22.64%)
- Subvention DSIL : 31 678 € (28,68%)
- Subvention Fonds Vert : 31 678 € (28.68%)
- Autofinancement commune : 22 089 € (20%)

Il sera demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet et son plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention.

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Budget Principal 2023;

Entendu le rapport de Monsieur Michel BONNEAU, 4<sup>ème</sup> Adjoint, et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ,**

- **APPROUVE** le projet présenté ainsi que le plan de financement ;



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2023-047

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant à demander le concours de l'État au titre Du Fonds Vert 2023 et à signer tout document s'y afférent.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... 06 JUIL, 2023 .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 06 JUIL, 2023 .....  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**M. Philippe PIGEAU**